



L'an deux mil vingt-deux, le Mardi 08 mars à 18h30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 02 mars 2022, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane Lemoine, 1^{er} Vice- Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : **45**

Nombre de membres en exercice : **45**

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) 23 / Quorum à atteindre en crise sanitaire (45/3+1) : **16**

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : **24**

Nombre de pouvoirs : **4**

Nombre de suffrages exprimés : **28**

Présents pour le quorum : 24

| | | | | | |
|-----|-----------------------|--------------|---------------|---------------------------------------|----------------------|
| M. | COENON Guy | Titulaire | | CA Pays de Dreux | ABONDANT |
| Mme | BAY-DESILES Valérie | Titulaire | | CA Pays de Dreux | CHARPONT |
| M. | DESHAYES Ludovic | Titulaire | | CA Pays de Dreux | CHERISY |
| M. | PROVOST Sylvain | Titulaire | | CA Pays de Dreux | FONTAINE-LES-RIBOUTS |
| Mme | GUNTHNER Brigitte | Titulaire | | CA Pays de Dreux | IVRY-LA-BATAILLE |
| M. | ROY Raymond | Titulaire | | CA Pays de Dreux | LA CHAUSSEE-D'IVRY |
| M. | MAIGNAN Michel | Titulaire | | CA Pays de Dreux | LURAY |
| M. | TOISON Stéphane | Titulaire : | | CA Pays de Dreux | MEZIERES-EN-DROUAIS |
| Mme | PATUREL Cathy | Titulaire | | CA Pays de Dreux | OULINS |
| M. | MAUFRAIS Aurélien | Titulaire : | | CA Pays de Dreux | ROUVRES |
| M. | GUIRLIN Jean-Louis | Titulaire | | CA Pays de Dreux | St-GEORGES-MOTEL |
| M. | FOUGEROL François | Titulaire | | CA Pays de Dreux | Ste GEMME-MORONVAL |
| Mme | LE BRIS Martine | Titulaire | | CA Pays de Dreux | SAUSSAY |
| M. | GOALES André | Suppléant de | M. BERTHELIER | CA Pays de Dreux | TREON |
| Mme | CHANFRAU Dominique | Titulaire | | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| Mme | DEVINCK Jacqueline | Titulaire | | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| M. | LEMOINE Stéphane | Titulaire | | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| M. | ROSSIGNOL Patrick | Suppléant de | M. CORRE | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| M. | MAILLARD Patrick | Titulaire | | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| M. | M. CRASSIN Gérard | Titulaire | | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| M. | GALERNE Michel | Suppléant de | M. MOLET | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |
| Mme | VIBOUD Danièle | Titulaire | | CA Evreux Portes de Normandie | |
| M. | LETENNEUR Gilbert | Suppléant de | | CA Evreux Portes de Normandie | |
| M. | VERDIER Jean-François | Titulaire | | CA Evreux Portes de Normandie | |

Absents excusés ayant donné Pouvoir : 4

| | | | | | | |
|-----|------------------|-----------|--|------------------|--------------------|---------------|
| Mme | DE SOUSA Evelyne | Titulaire | | CA Pays de Dreux | BONCOURT | à M. LEMOINE |
| M. | ALBERT Christian | Titulaire | | CA Pays de Dreux | SAULNIERES | à M.ROY |
| M. | STEPHO Damien | Titulaire | | CA Pays de Dreux | VERNOUILLET | à Mme PATUREL |
| M. | RIGOURD Daniel | Titulaire | | CA Pays de Dreux | VILLEMEUX-SUR-EURE | à M. LEMOINE |

Absents excusés : 6

| | | | | |
|--------------------------|---------------|----------------|---------------------------------------|----------------------|
| Mme DE PIEDOÛE Caroline | Titulaire | | CA Pays de Dreux | BERCHERES-SUR-VESGRE |
| Mme LEVÊQUE Marie-Claude | Suppléante de | Mme DE PIEDOÛE | CA Pays de Dreux | BERCHERES-SUR-VESGRE |
| Mme PIQUET Sandra | Suppléante de | Mme STEPHO | CA Pays de Dreux | GARNAY |
| M. LUBOW Dominique | Titulaire : | | CA Pays de Dreux | St-ANGE-ET-TORCAY |
| M. MALANDAIN Sylvain | Suppléant de | M. STEPHO | CA Pays de Dreux | VERNOUILLET |
| Mme WEILLER Odile | Suppléante de | M. GOND | CC Portes Euréliennes d'Ile de France | |

Délégués également présents (sans voix délibérative) : 2

| | | | | |
|---------------------|---------------|-------------|-------------------------------|--------------------|
| M. FAVREAU Patrick | Suppléant de | M. FOUGEROL | CA Pays de Dreux | Ste GEMME-MORONVAL |
| M. BERNHART Laurent | Suppléante de | M. / Mme | CA Evreux Portes de Normandie | |

Personnes également présentes (sans voix délibérative) : 1

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| CC Portes Euréliennes d'Ile de France | Mme MANIEZ Céline |
|---------------------------------------|-------------------|

M. FOUGEROL est nommé secrétaire de séance.

Participaient également à la réunion :

Mme LAZ, Mme WALLET-JEGOUZO, Mme SARRON, M. LELARGE, M. POITEVIN, M. METAYER, M. VALLENGELIER.

Note préalable du rédacteur :

- les parties surlignées en gris de ce compte-rendu, reflet des débats, ne sont pas inscrites dans les délibérations ;
- ce compte-rendu étant rédigé sur la base de prises de notes manuscrites, le rédacteur a pu omettre des échanges.

Le 1^{ER} Vice-Président déclare la séance ouverte à 18h30.

Il indique que le quorum est atteint et débute la séance.

Ordre du Jour :

- Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2022 ;
- Présentation du Bilan d'activité 2021 ;
- Questions diverses.

Délibération n° 2022-03 : Le Rapport d'orientations budgétaires 2022

Exposé du 1^{er} Vice-Président :

Le 1^{er} Vice-Président introduit le débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport adressé aux délégués avec la note de synthèse et la convocation.

M. Lemoine, Vice-Président chargé des Finances au SBV4R, introduit la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2021.

M. Lemoine insiste sur les spécificités de l'année 2021 : crise sanitaire et mouvements de personnel important au sein du SBV4R, lien avec les partenaires financiers, évolutions statutaires. Par conséquent, il souligne que les investissements ont été faibles au cours de l'année 2021. Puis il présente les orientations 2022 : Renforcer les actions sur le territoire, équilibrer budgétaire, communiquer avec les partenaires et avec les administrés, maintenir les effectifs et renforcer la formation.

Il expose ensuite le bilan (dépenses/recettes) 2021 du SBV4R pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent d'environ 49 000 € (dépenses : 424 913 € et recette : 474 165 €) ;
- La section d'investissement dégage un déficit de clôture de 12 907 € (dépenses : 393 575 € et recette : 380 668 €).

M. Lemoine présente ensuite les prévisions (dépenses/recettes) 2022 SBV4R pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

- La section de fonctionnement s'équilibrerait à 956 083.00 € ;
- La section d'investissement s'équilibrerait à 1 661 034.00 €.

M. Lemoine présent **avec Mme SARRON** le programme d'investissement 2022.

M. Lemoine présente ensuite les effectifs et les dépenses salariales ainsi que l'évolution des participations. Il fait enfin le point sur la dette qui apparaît comme relativement faible (139 846 € soit 1,42 € par habitant). Trois emprunts sont concernés et ils s'achèveront en 2023, 2027 et 2030.

M. Lemoine termine la présentation par une synthèse sur les orientations budgétaires 2022 :

- Des dépenses de fonctionnement adaptées au besoin du service ;
- Des recettes de fonctionnement alimentées par les participations des EPCI et les partenaires financiers (AESN, région) ;
- Une section de fonctionnement maîtrisée permettant de dégager une capacité d'autofinancement pour la section d'investissement ;
- La mise en place de travaux en régie financés à 80% par l'AESN +FCTVA ;
- Un programme d'études et de travaux RCE/PPRE ambitieux ;
- Le lancement des études PI sur le territoire des 3 EPCI ;
- Une Taxe GEMAPI reversée au SBV4R
- Un équilibre par l'emprunt dans l'attente de la reprise des résultats cumulés (budget supplémentaire).

S'en suit l'étude du rapport d'orientations budgétaires et le débat.

Sur la base des propositions inscrites dans le rapport, le BP 2022 pourrait s'établir comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 956 083 €

Recettes : 956 083 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 661 034 €

Recettes : 1 661 034 €

Entendu l'exposé de **M. LEMOINE, le Comité Syndical décide à l'unanimité, de prendre acte de :**

- La présentation du rapport d'orientations budgétaires dans les termes présentés en annexe,
- La tenue du débat portant sur les orientations budgétaires.

Bilan d'activité 2021

Julie LAZ, technicienne rivière présent le bilan d'activité 2021 ainsi que les projets 2022.

RCE Le Moulin de Mézière

2021 : Rédaction d'un nouveau marché de MOE pour reprendre le début d'étude déjà réalisé.

2022 : Validation du PRO fin mars 2022, lancement du marché de travaux en mai et travaux fin de l'été.

RCE 3 sites (communes de Saussay-Marcilly-sur-Eure-Garennes-sur-Eure)

2021 : Modification des conditions de financement de l'AESN obligeant à résiliation les marchés. Lancement d'un nouvel marché d'AMO.

2022 : Demande de subvention pour le marché d'AMO et rédaction d'un nouveau marché de MOE, puis lancement de l'étude sur les 3 sites.

Mme SARRON, responsable technique précise que les travaux en rivières se réduisent à la période d'étiage ou période de « basses eaux ». Seul pendant cette courte période (de juin à fin août) les travaux en rivières sont autorisés.

RCE 2 sites (communes de Berchères-sur Vesgre et Saint Ouen Marchefroy)

2021 : Echange avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) et l'AESN pour arrêter les projets définitifs d'aménagement.

2022 : Poursuite des réunions de concertation avec l'ABF et l'AESN pour valider les projets et lancer les études.

PPRE Villemeux-sur-Eure

2021 : Reprise du dossier courant d'année par **M. POITEVIN** technicien rivière, signature des conventions avec les riverains en fin d'année et constitution du dossier de demande de subvention.

2022 : En mars, désamiantage sur certaines berges avant la réalisation des travaux en avril.

Plan Pluriannuel des Milieux humides et Aquatiques (PPMHA)

2021 : Concertation avec les différents partenaires, rédaction du marché.

2022 : Validation du cahier des charges par L'AESN puis lancement du marché. L'étude commencera par la Vesgre dont le linéaire de cours d'eau est le plus petit. Ensuite suivront la Blaise et l'Eure. Actuellement, le PPRE sur l'Eure est encore valide (jusqu'en 2025) et permet encore la réalisation de travaux de restauration légère.

Préventions des inondations

Le SBV4R disposant dorénavant de la compétence « Prévention des Inondations » (PI), il se doit de régulariser les systèmes d'endiguement existants sur son territoire. 4 digues sont concernées : la digue de Croth, la digue d'Ezy/Saussay, la digue de Nogent-le-Roi, la digue de Saulnière/Tréon.

Les dossiers réglementaires sont à déposer avant le 30 juin 2023. Au préalable, des études de danger doivent être réalisées sur ces digues.

Mme LAZ ajoute que les communes seront consultées lors des différentes phases de ces études.

Autres perspectives

2022 : Identification de nouveaux chantiers RCE ou PPRE, réalisation de petits travaux en régie, restauration du Coulis sur la commune de Coulombs, lancement de l'étude sur le bassin versant de la Vesgre.

Mme SARRON, responsable technique, précise que la mise en œuvre de projets RCE ou PPRE prend beaucoup de temps avec notamment des étapes administratives et réglementaires souvent très longues d'où la nécessité d'identifier en amont un maximum de projets.

Elle invite les élus à prendre contact avec le SBV4R dès lors qu'ils identifient sur leur commune des zones de restauration écologique, d'ouvrages hydrauliques anciens inutiles, des champs sur lesquels des clôtures en bord de berge pourraient être posées... susceptibles de faire l'objet d'un projet de restauration ou d'aménagement par le syndicat.

M. ROSSIGNOL, commune de Mévoisins demande ce qu'il est possible de faire pour inciter les personnes à protéger les berges en bord de rivière ?

M. POITEVIN rappelle que l'entretien de berges est une obligation réglementaire pour les riverains. Le SBV4R ne dispose pas du pouvoir de police, mais peut envoyer des courriers de rappel de la réglementation aux propriétaires. Puis il ajoute que dans certains cas, si l'intervention présente un intérêt général pour le cours d'eau, il est possible de proposer à ces propriétaires de les accompagner pour la restauration de leurs berges.

Mme SARRON complète les propos de **M. POITEVIN** en indiquant que les élus ne doivent pas hésiter à prendre contact avec le Syndicat s'ils constatent des dégradations sur les berges.

Les techniciens du SBV4R se rendront sur place pour constater les dégradations et se chargeront de contacter le/les propriétaires pour les conseiller. En cas de dégradation majeure ou risque pour autrui, le Syndicat se ne manquera pas d'adresser un signalement à la Police de l'Eau.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et les débats ayant pris fin, **le 1^{er} Vice-Président** lève la séance à **19h45**.

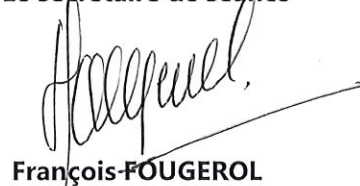
Le 1^{er} Vice- Président



Stéphane LEMOINE

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le secrétaire de séance



François-FOUGEROL

